

SECURISER LE PARCOURS DES EXILES par des dispositifs d'accueil dignes et adaptés en Normandie

Suite à la fermeture d'une partie de la jungle de Calais, entre 100 et 150 personnes sont arrivées à Dieppe, dans l'espoir de traverser la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne. Elles survivent actuellement aux alentours du port de la ville dans des conditions sanitaires déplorables. Sans accès à l'eau, à l'hygiène et aux soins, ces exilés campent à flanc de falaise, dans des tentes de fortune autour desquelles les déchets s'entassent.

Les personnes en exil sur Dieppe sont des albanais, des irakiens, des somaliens, des érythréens, des yéménites, des syriens...lls ont pour la plupart entre 15 et 30 ans. Certains de ces jeunes sont des mineurs isolés étrangers que l'État devrait recenser pour assurer leur protection. Afin d'éviter une catastrophe sanitaire comme à Calais, nous alertons sur la nécessité d'apporter de vraies réponses humanitaires.

Dans un récent communiqué, des élus locaux proposent d'expulser les migrants de Normandie. Quel est le sens d'une politique consistant à expulser des personnes en exil ? Médecins du Monde exprime son inquiétude sur une possible évacuation violente et dans l'urgence de ces migrants.

A Dieppe, des associations implantées depuis longtemps, travaillent pour l'accès aux droits des populations en exil. Face à l'augmentation des besoins, un impressionnant élan de solidarité est né, de nouvelles associations ont vu le jour (Itinérance, Plan Humanitaire 76...), et plusieurs collectifs de solidarité ont spontanément émergé dans les communs alentours. Nos politiques publiques peuvent être dignes de ces élans citoyens de solidarité!

Médecins du Monde réitère sa demande de proposer aux populations en exil des mises à l'abri dans des dispositifs en dur tout au long de la trajectoire migratoire, afin d'éviter ces situations. Ces lieux de mise à l'abri permettront d'apporter aux personnes une réponse à leurs besoins vitaux. Des conditions d'accueil décentes, la présence de traducteurs, de médiateurs, et d'équipes formées, sont indispensables pour que les migrants puissent être correctement informés et exercer sereinement leurs droits, notamment de demander l'asile.

Outre la responsabilité de l'État dans la politique d'accueil des exilés, nous pensons par ailleurs que des solutions peuvent naître grâce à la mobilisation des communes, et d'une Région telle que la Normandie. La Mairie, la Métropole, la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé ont été interpellées par nos associations sur les questions de l'hébergement d'urgence, du ramassage des déchets, de l'accès à l'eau, à l'hygiène, aux soins... Il serait dommage de casser, par une décision d'expulsion prise dans l'urgence, ce travail de concertation locale pouvant déboucher sur des propositions adaptées aux situations sur Dieppe, mais aussi sur Caen-Ouistreham et Cherbourg.

Nos territoires sont riches d'innovation sociale et économique. Nous pourrions nous appuyer sur les entreprises d'économie sociale et solidaire implantées sur notre Région et dont l'utilité n'est plus à démontrer, afin de porter de nouveaux projets dans lesquels les populations en exil auraient une place à part entière.

Nous appelons les pouvoirs publics à trouver en Normandie des solutions sanitairement viables, économiquement solidaires et humainement dignes.

En amont du rendez-vous pris par nos élus le mercredi 13 avril au Ministère de l'Intérieur, Médecins du Monde demande un rendez-vous et un travail de concertation entre les associations concernées; le Président de Région, Monsieur Hervé Morin; le Président du Département de la Seine-Maritime, Monsieur Pascal Martin; et le Maire de Dieppe, Monsieur Sébastien Jumel.

Contact presse: Anne-Sophie MARIE, coordinatrice régionale Médecins du Monde Normandie, 06.61.37.83.81.